

# SENSIBILISATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES AU SYSTÈME LUXEMBOURGEOIS

**Company name :** CHAMBRE DE COMMERCE

**Activity sector :** Autres activités de services

**Company category :** Secteur Public

## Description of the action

Dans le cadre du Contrat d'accueil et d'intégration géré par l'OLAI, la Chambre de Commerce a mis en place en 2018 des ateliers sur l'entrepreneuriat (« Understanding entrepreneurial ecosystem in Luxembourg » et « L'économie et le paysage socio-économique du Luxembourg ») à travers les Affaires Economiques et la House of Entrepreneurship, afin d'aider les personnes étrangères en voie d'intégration à comprendre notre écosystème.

La Chambre de Commerce partage ses connaissances approfondies de l'économie afin d'aider à l'intégration des étrangers. Des initiatives similaires, cette fois en régie propre, sont également régulièrement organisées pour d'autres publics cibles, notamment les jeunes ou les demandeurs d'emploi.

## Context

Participation à l'initiative des Journées d'orientation mises en œuvre dans le cadre du Contrat d'accueil et d'intégration.

## Approach

Des collaborateurs de la House of Entrepreneurship et des Affaires Economiques de la Chambre de Commerce ont en 2018 créé et animé six ateliers dédiés à présenter le paysage socio-économique du Luxembourg à un public cible de personnes étrangères en cours d'intégration à l'occasion de deux journées d'orientation organisées par l'Office Luxembourgeois pour l'Accueil et l'Intégration.

## Objectives

- Aider les étrangers arrivant au Luxembourg à comprendre le fonctionnement de l'écosystème entrepreneurial
- Contribuer à une meilleure [intégration](#) des étrangères par le monde de l'entreprise
- Permettre une meilleure compréhension de l'organisation du monde du travail ainsi que des possibilités pour les personnes étrangères de s'y intégrer dans de bonnes conditions
- Montrer que le Luxembourg est un pays d'accueil pour les personnes souhaitant créer leur entreprise tout en présentant les dispositifs d'aide afférents

## « To do »

- Capitaliser sur l'expertise interne et la partager avec un public cible.
- Engager le dialogue avec des personnes qui se sont récemment installées au Luxembourg.

## « Not to do »

- Se dire que ces informations sont déjà disponibles librement sur un autre format (notamment sur internet). La

présentation directe des informations à un public cible permet de créer un lien, des échanges et d'engager une prise de contact concrète avec la vie réelle.